

## **La protection de l'enfant contre toute forme de violence exige une nouvelle génération de services publics**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-05-2011 00:43:02

**La protection de l'enfant contre toute forme de violence exige une nouvelle génération de services publics et une plus grande mobilisation autour des droits de l'enfant de la part de l'ensemble des acteurs concernés, a affirmé la ministre du Développement social, de la famille et de la solidarité, Nouzha Skalli.**

S'exprimant à l'ouverture, mercredi à Marrakech, des travaux du 13-ème congrès national des droits de l'enfant, initié sous le thème "Nouvelle approche des programmes et services : pour une meilleure protection de l'enfant", la ministre a fait observer que ce forum de deux jours intervient au lendemain du discours royal du 9 mars dernier dans lequel le Souverain a annoncé un ensemble de réformes politiques et constitutionnelles majeures.

En plus desdites réformes impulsées par SM le Roi, la mise en place de nouvelles institutions, tels le Conseil économique et social, le Conseil national des droits de l'Homme, le délégué ministériel aux droits de l'Homme et l'institution du médiateur ainsi que l'adoption par le Conseil de gouvernement de l'agenda de l'égalité sont autant d'actions appartenant à cette nouvelle génération de réformes qui sont de nature à promouvoir la protection de l'enfant et ses droits, a-t-elle ajouté.

Mme Skalli a, d'autre part, exprimé sa profonde gratitude à SAR la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE), pour son engagement constant en faveur des droits des femmes et des enfants.

Ce congrès est un moment fort pour valoriser les efforts déployés par le Maroc en matière de promotion des droits de l'enfant, a-t-elle dit, soulignant que la diversité et la richesse des expériences accumulées par les participants à cette rencontre sont à même de contribuer à la qualité et à la pertinence des recommandations qui constitueront des lignes directrices pour l'action commune future.

La ministre a également relevé que l'approche partenariale et la coopération entre les pouvoirs publics et la société civile constitue sans nul doute une bonne pratique en matière des services de proximité, faisant observer que l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) "a eu le grand mérite d'institutionnaliser pour la première fois ce partenariat".

Ce congrès constitue aussi une occasion de partage et de capitalisation de ces expériences pour leur intégration dans les stratégies publiques au niveau national, régional et local, a-t-elle indiqué.

Mme Skalli a enfin formé le voeu que les résultats de l'intelligence collective qui se manifesteront durant ce congrès puissent apporter des idées innovantes pour de nouveaux programmes et de nouvelles prestations en faveur de l'enfance.

MAPF